

# Visite ministérielle

## Qualité du milieu de vie en CHSLD

### Plan d'amélioration Web

#### Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CHSLD ET CRDP DE L'ASSOMPTION		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	153
Établissement	CISSS DE LANAUDIÈRE	Adresse	410, BOULEVARD DE L'ANGE-GARDIEN
Région	Lanaudière	Ville	L'Assomption

#### Informations sur la visite

Date de la visite	30 mai 2023	Reddition de comptes 1	1 mars 2024
Date de transmission		Reddition de comptes 2	30 novembre 2024

#### Droits des résidents et personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.

Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le comité de résidents n'a pas réalisé d'activité de promotion pour faire connaître les droits des résidents, au cours de la dernière année.</li> </ul>	en cours

#### Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bienveillance auprès des personnes hébergées et de leurs proches;

Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs; les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que pour contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués auprès des résidents afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des activités d'information ou de sensibilisation afin de favoriser la bienveillance et contrer la maltraitance ne sont pas offertes sur une base régulière aux résidents et à leurs proches.</li> </ul>	en cours

#### Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le formulaire Histoire de vie n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie.</li> </ul>	réalisé

### Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement de répondre au besoin de se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;  
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale et favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer que les résidents ne soient pas en attente plus de vingt minutes avant le début du repas.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La majorité des résidents est placée à leur table en attendant leur repas, plus de vingt minutes avant le début de l'activité.</li> </ul>	en cours
5. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents.</li> </ul>	en cours

### Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;  
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et qui tient compte des capacités fonctionnelles des résidents;  
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer d'adapter les pratiques afin d'offrir un milieu de vie permettant aux résidents de se sentir comme à la maison.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certaines pratiques rappellent un milieu institutionnel et ne permettent pas au résident de se sentir chez-lui particulièrement, il s'agit d'affichage administratif dans les aires de vie des résidents.</li> </ul>	en cours
7. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne.</li> </ul>	en cours
8. S'assurer que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Différents partenaires de la communauté ne sont pas impliqués dans le milieu de vie sur une base régulière.</li> </ul>	en cours